AVERTISSEMENTS AGRICOLES

OLP 24-4-73 506392

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE -

ÉDITION DE LA STATION DE LA RÉGION PARISIENNE

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE

ABONNEMENT ANNUEL 30 F

RÉGISSEUR RECETTES AVANCES - D.D.A. PROTECTION DES VÉGÉTAUX, 47 Rue Paul-Doumer, 93100 MONTREUIL s/BOIS - 287 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

BULLETIN N° 151
Supplément 1.

LE TRAITEMENT DES MALADIES DES CEREALES EN VEGETATION.

Les maladies des céréales suscitent un intérêt croissant dans les milieux céréaliers français. L'apparition, sur le marché des pesticides, de nouveaux fongicides systémiques, capables de combattre efficacement le complexe parasitaire que constituent ces maladies semble intéressante à plusieurs égards : elle permet d'apporter une assurance supplémentaire de bonne récolte à l'agriculteur. Elle augmente, parfois de façon sensible, la qualité des lots, en améliorant le calibre et l'état sanitaire des grains. Dans les situations compromises par les attaques parasitaires, on constate des augmentations de rendement.

Ces applications paraissent donc bénéfiques.

Cependant, il ne faut pas oublier que ces traitements sont faits sur milieu vivant, dont tous les termes sont dépendants les uns des autres et sont, de plus, en constante évolution. Dans ces conditions et étant donné le manque d'expérience que nous avons de réalisations à grande échelle, il ne paraît pas souhaitable de généraliser abusivement ces applications, d'autant que l'agriculteur ne sera pas toujours gagnant. En effet, dans de nombreuses situations, les traitements ne se justifient pas, comme le montrent nos essais. Ils n'aboutiront, dans cette hypothèse, qu'à précipiter les évènements, à savoir, à plus ou moins brève échéance, soit faire apparaître d'autres maladies jusqu'ici peu dangereuses, soit induire des races de champignons résistantes aux fongicides en cause.

Par ailleurs, en dehors de ces considérations d'ordre général, nous attirons l'attention des agriculteurs sur le fait que les traitements doivent s'adresser à l'ensemble du complexe parasitaire et non à une maladie isolée, comme l'Oïdium par exemple.

En effet, dans presque tous nos essais, nous avons constaté que chaque fois que nous combattions une maladie avec un produit très spécifique, l'effet bénéfique du traitement était anéanti par les autres champignons. Il va de soi que, dans les cas particuliers et sur certaines cultures comme l'orge de printemps, l'utilisation de produits spécifiques se justifie lorsqu'une maladie prend une importance trop grande. Il ne s'agit cependant, rappelons-le, que de cas particuliers.

Il apparaît donc que, dans l'état actuel de nos connaissances, une certaine réserve doit être observée.

Ce texte mis au point par M. CRESPY, Ingénieur d'Agronomie dans la Circonscription "Bretagne" résume l'opinion du Service de la Protection des Végétaux sur cette question.

FONGICIDES UTILISABLES (liste arrêtée au 1er mars 1973).

1°- Produits efficaces contre l'Oïdium :

- Ethyrimol : Milstem (Sopra) 500 g par litre de matière active. Efficace sur Oïdium de l'orge.
Utilisable : - en traitement des semences à la dose de 650 g m.a. par quintal (1,3 l. produit commercial/quintal.).
- en pulvérisation à 75 g m.a./ha (1,5 l./ha produit commercial).

P300

- Tridemorphe : Colixine (Imaco) 750 g/litre de m.a. Efficace sur Oïdium des Céréales en pulvérisation à la dose de 562 g 5 de m.a./hectare (0,750 l. de produit commercial/hectare.).

2°- Produits efficaces sur différentes maladies :

a) Produits simples : ces produits s'emploient en pulvérisation pour lutter contre l'Oïdium, le Piétin-verse, les Fusarioses et les Septorioses.

- Bénomyl, Benlate (Pépro, La Quinoléine, Seppic) 50 % de m.a. utilisable à 0,3 kg m.a./ha (0,6 kg produit commercial/hectare).

- Carbendazim, Bavistine (Imaco) 50 % de m.a. utilisable à 0,3 kg de m.a./ha (0,6 kg produit commercial/hectare).

b) Produits mixtes : utilisables en pulvérisation, ces produits sont efficaces sur l'Oïdium, le Piétin-verse, les Fusarioses et les Septorioses et sont limitants des rouilles.

- Bénomyl + Manèbe:

  - Grex (Pépro) 10 % de Bénomyl + 64 % de Manèbe, dose : 3 kg/ha de produit commercial.

  - Cerebel (Seppic) 8,3 % de Bénomyl + 66,7 % de Manèbe, dose : 3,5 kg/ha de produit commercial.

- Bénomyl + Mancozèbe :

  - Epidor (La Quinoléine) 10 % de Bénomyl + 64 % de Mancozèbe, dose : 3 kg/ha de produit commercial.

- Méthylthiophanate + Manèbe :

  - Peltar (Procida) 25 % de Méthylthiophanate + 50 % de Manèbe, dose : 4 kg/ha de produit commercial.

- Carbendazim + Manèbe :

  - Bavistine M (Imaco) 6 % de Carbendazime + 50 % de Manèbe, dose : 5 kg/ha de produit commercial.

L'Ingénieur et le Technicien chargés des Avertissements Agricoles,

H. SIMON et R. MERLING.

Le Chef de la Circonscription de la Région Parisienne,

R. SARRAZIN.

Dernière note : Bulletin 151 - 10 AVRIL 1973.

Imprimerie de la Station de la Région Parisienne - Directeur-Gérant : L. BOUYX
47, rue Paul Doumer, 93100 MONTREUIL.

18 AVRIL 1973

BULLETIN n° 151
Supplément n° 1 (suite).

CULTURES FRUITIERES.

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER.

Le nombre de périthèces arrivant à maturité augmente lentement; cette augmentation va s'accélérer si les températures plus douces de ces derniers jours persistent. Actuellement seule la petite pluie du 15 avril a provoqué une contamination qui devrait être modérée, les projections au cours de cette pluie ayant été faibles à moyennes. Les taches correspondantes ne devraient pas apparaître avant le début mai.

D I V E R S

- PSYLLES DU POIRIER : la ponte continue; les éclosions sont toujours peu importantes. N'intervenir que lorsqu'elles vont s'intensifier. A cette période, préférer Lindane 30 g et Oléoparathions 25 g m.a./hl.

- CHENILLES (TORDEUSES) : le seuil de nuisibilité actuellement admis est de 5 à 10 bouquets floraux attaqués pour 100. Sont actifs : Lindane 20 g, Parathion éthyl 25 g, Parathion méthyl 30 g, Azinphos 40 g, Phosalone 60 g, Arséniate de plomb 80 g, Bacillus thuringensis 400 g d'une spécialité à 2000 unités u a AK par hectolitre.

- OIDIUM DU POMMIER : premières manifestations sur jeunes feuilles issues de bourgeons infectés en 1972.

GRANDES CULTURES.

- MELIGETHES SUR COLZA D'HIVER : les températures plus douces ont favorisé la dispersion de ces insectes. Les populations sont très variables selon les cultures, mais dans certains champs, il est possible d'observer près de 2 adultes en moyenne par hampe principale, alors que les bouquets floraux commencent à écarter leurs boutons, donc sont encore à un stade très sensible.

CULTURES LEGUMIERES.

- MOUCHE DU CHOU : les sorties d'adultes se poursuivent.

- TEIGNE DU POIREAU : les premières éclosions ne pourront guère se produire avant la fin du mois.

- PUCERON JAUNE DU FRAISIER : l'intervention doit se situer à l'apparition des premières colonies. Utiliser de préférence un insecticide systémique autorisé en culture légumière : Diméthoate 30 g, Formothion 40 g, Mévinphos 35 g de m.a./hl.

- PUCERONS SUR LAITUE : des colonies plus ou moins importantes ont été observées sur laitues d'hiver, employer un produit autorisé en cultures légumières et respecter les délais d'emploi (voir bulletins n°s 150 et 151).

PROTECTION DES ABEILLES : Bien que les traitements insecticides et acaricides ne soient encore justifiés que dans des cas très limités : forte attaque de Tordeuses; infestation importante d'Araignée jaune, nous rappelons que seuls les produits non dangereux pour les abeilles sont autorisés pendant la pleine floraison des plantes mellifères. Nos abonnés en trouveront la liste dans la note sur les délais d'emploi avant récolte.